1. OBJECTIFS ET CONTENU

La première année de doctorat vise à former des chercheurs autonomes, prêts à apporter une contribution originale à la recherche et à la recherche-création. Dans ce cadre, quatre objectifs seront poursuivis.

Le premier est la mise à jour des connaissances. Voici, à titre indicatif, quelques-unes des questions que l'on aura à se poser : comment formuler une hypothèse de recherche ? Comment constituer une bibliographie ? Comment situer son projet par rapport à l'actualité de la recherche ?

Le deuxième est de nature plus «professionnelle». Le nouveau chercheur s'engage avant tout dans une démarche personnelle, mais il doit également trouver sa place dans un milieu qui possède une organisation complexe dont il doit apprendre le mode de fonctionnement. On s'interrogera notamment sur les règles de l'édition scientifique et sur les échanges professionnels (évaluation par les pairs, colloques, Internet, etc.).

On n'oubliera pas — troisième objectif — que le travail en séminaire doit déboucher sur l'établissement d'un projet de thèse afin d'en faire le dépôt dans les délais prescrits par la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Le dernier objectif découle logiquement des deux premiers et pourrait être ramené à la question suivante : «À quoi les études littéraires peuvent-elles servir aujourd'hui ?» Il s'agira donc de réfléchir à leur statut parmi les sciences humaines. C'est dire qu'il n'est pas impossible que le séminaire ait une dimension polémique.

2. FONCTIONNEMENT

Mener à bien le travail de thèse est une entreprise de longue haleine qu'il importe de bien planifier et dont il convient de connaître et de discuter les difficultés. Le programme de doctorat du Département des littératures de langue française, en regroupant des étudiants venus d'horizons divers, permet la confrontation des perspectives les plus variées. Le travail du séminaire se fondera sur les projets en cours d'élaboration et il s'appuiera sur des échanges constants entre tous les participants.

3. ÉVALUATION

Chaque étudiant devra pratiquer au cours de l'année différentes formes de communication, orales et écrites. Six devoirs seront à remettre ou à présenter :

une bibliographie critique (trois pages);

un compte rendu d'ouvrage (1250 mots);

un exposé portant sur l'hypothèse de recherche (750 mots) et donnant lieu à une communication orale (de trente minutes au maximum) suivie d'un débat;

un commentaire oral sur la présentation, par un autre étudiant, de son projet de thèse (environ cinq minutes); une réflexion sur un concept critique (1250 mots);

un article (3000 mots) susceptible d'être intégré à la thèse.

De plus, un blogue collectif sera mis sur pied pour le séminaire : tous les étudiants seront tenus d'y participer. Cette participation sera notée.

La politique sur l'intégrité intellectuelle à l'Université de Montréal est disponible à http://www.integrite.umontreal.ca/>.